



INFORMATION TRES IMPORTANTE A L'ATTENTION DE TOUS NOS LICENCIÉS

Tous les clubs de tir français sont actuellement contrôlés par la Police Nationale et par la Gendarmerie Nationale.

Ces contrôles se font de façon tout à fait inopinée et à l'improviste avec un blocage des entrées et des sorties des parkings. Il est demandé aux personnes présentes sur le stand, lors de ces contrôles, de présenter leur carte d'identité, la licence sportive en cours, ainsi que les autorisations et déclaration de détention pour les personnes concernées.

Les voitures, présentes sur le parking, sont fouillées, ainsi que les sacs et les malles d'armes. Sans document, vos armes seront confisquées avec obligation de les récupérer après présentation des documents de détention à l'appui.

Pour éviter ce type de désagrément, je vous conseille d'amener avec vous, à chaque déplacement, la (ou les détentions) correspondante(s) aux armes que vous avez avec vous, ce jour-là. Faites attention à ce que vous avez dans votre coffre de voiture : pas de matériel en rapport avec les armes (étuis, chargeurs ou munitions ne correspondant pas à l'arme utilisée, etc ...).

Après ce qui s'est passé au stand de tir de Niort, il convient de tenir compte de cette "pratique", qui risque de se renouveler. En conséquence, chacun devra **IMPERATIVEMENT se munir des pièces administratives nécessaires.**

Pierre CAÏZAC
Président de la Société de Tir de Béziers